

**Procès-verbal  
Réunion du conseil d'établissement  
tenue le 8 décembre 2021  
en présentiel**

**PRÉSENCES**

Mme Geneviève Arvisais, direction école  
Mme Marijo Tardif, parent  
Mme Laurie Bush, parent  
Monsieur Éric Caron, parent (subst)  
Mme Marie-Christine Gagnon, parent  
Monsieur Guillaume Lauzier, parent  
Mme Josiane Dorion, parent  
Mme Jessica Charland, SDG  
Mme Amélie Dussault, enseignante  
Mme Marie Pier Couture, enseignante  
Monsieur Nathan Guernon, enseignant  
Madame Cécile Pouliot, représentante de la communauté

| Présent(e) | Absent(e) |
|------------|-----------|
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |
| X          |           |

**1. Mot de bienvenue et quorum**

Mme Geneviève Arvisais souhaite la bienvenue à tous au conseil d'établissement (CE). Le quorum est atteint. Mme Marijo Tardif ouvre la séance à 19:01.

Mme Arvisais nous présente Mme Cécile Pouliot qui est présente pour une première fois. Chacun des membres en profite pour se présenter.

**2. Nomination d'une secrétaire et du gardien du temps**

Lors de la première réunion, Mme Josiane Dorion a été élue à titre de secrétaire et M. Nathan Guernon, à titre de gardien du temps.

Chacun conserve son poste pour la réunion. Aucune nomination nécessaire pour la rencontre.

CE# 21-22-13

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Ajout d'un point pour que la représentante de la communauté ait un moment de parole dans la section « Autres points ».

On mentionne que le temps prévu au point 8 pourrait être dépassé afin de permettre aux membres de prendre connaissance et bien comprendre le budget avant l'adoption.

|              |   |
|--------------|---|
|              | <p>Marijo Tardif propose l'ordre du jour ainsi modifié et Guillaume Lauzière appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>   |
| CE# 21-22-14 | <p><b>4. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente</b></p> <p>Aucune modification apportée.</p> <p>Marie-Pier Couture propose l'adoption du procès-verbal et Nathan Guernon appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>   |
| CE# 21-22-15 | <p><b>5. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</b></p> <p>Point 7 : Participation à Leucan – contribution de 315 \$ de la part de l'école et remise d'un certificat par Leucan pour souligner la participation de l'école.</p> <p>Point 8 : Formation des membres : Les nouveaux membres confirment qu'ils ont bien fait les formations. Les formations sont peut-être un peu trop générales et les fiches sont davantage appréciées, car elles synthétisent mieux l'information.</p> <p>Point 9 : Les règles de régie interne ont été modifiées. Les dates ont été modifiées par rapport à celles qui avaient été proposées. Il reste cependant une modification à faire :</p> <p style="padding-left: 40px;">Point 3.2 Il faut effacer le mot SENSIBILITÉ et reprendre la phrase : « Pour des sujets simples se limitant à des éléments de conformité, il est également possible de communiquer [avec les] <del>aux</del> membres par courriel pour obtenir des approbations ne pouvant attendre à la prochaine rencontre ». Pour des sujets plus sensibles ou complexes, une autre modalité de communication devra être retenue.</p> <p style="padding-left: 40px;">Faire changer le président partout au lieu de présidente afin d'uniformiser le document.</p> <p>Point 10 : Il n'y a pas eu de réponse de la part du comité de parents à cet égard. On devra se repositionner sur ce qu'on veut faire avec le budget alloué au conseil d'établissement.</p> <p>Point 11 : Tests rapides : on en fait 2-3 par semaine, mais tout se déroule bien.</p> <p>Point 12 : Mesure d'aide aux parents : pas eu d'idées différentes du comité de parents autre que des formations en ligne.</p> <p>À ce sujet, Laurie Bush propose de se questionner sur des mesures pour aider à briser l'isolement des parents à cause de la pandémie ou de faire du réseautage d'entraide.</p> <p>Geneviève propose des idées entendues : rediriger le budget vers un projet d'aide pour un groupe ciblé de jeunes d'une classe par exemple ou envisager la possibilité d'engager un ergothérapeute pour une visite dans une classe ou pour informer les parents. Il faudra se questionner à cet égard pour allouer le budget.</p> |

|              |  |
|--------------|--|
|              | <p>Point 16 : Le brigadier demandé pour la rue Lisieux n'était pas considéré comme prioritaire par la ville, car les travaux étaient effectués assez de loin l'école. Les travaux se terminent sous peu donc la situation n'est plus un enjeu, mais la direction a demandé de tenir l'école au courant si d'autres chantiers croisent des rues avoisinantes.</p> <p>Point 17 : Photographe a été rappelé, mais pas de confirmations des dates ou d'acceptation à ce jour.</p> <p>Amélie Dussault propose l'adoption des suivis au procès-verbal et Marie-Pier Couture appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>   |
|              | <p><b>6. Formation pour les membres du CE</b></p> <p>Geneviève présente les grandes lignes de la fiche thématique du budget (no 23): les personnes qui préparent le budget, les responsabilités du conseil d'établissement, les échéanciers des budgets initiaux et révisés.</p> <p>Geneviève nous explique qu'elle n'a pas déposé les documents avant la rencontre afin de donner des explications aux chiffres pour les mettre en contexte.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>   |
|              | <p><b>7. Actualisation du plan d'action</b></p> <p>Le plan déposé contient les objectifs de l'équipe-école qui date de 2019. Les objectifs, les cibles et les indicateurs restent les mêmes, mais certains moyens ont été actualisés. La section suivi du plan d'action indique les résultats. On constate qu'à certains endroits il est impossible de comparer les données, car il n'y a pas eu de bulletins ou d'exams à cause de la pandémie.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>  |
| CE# 21-22-16 | <p><b>8. Adoption du budget</b></p> <p>Geneviève nous présente les 3 documents liés au budget et explique les différentes catégories de dépenses. On nous explique que certaines mesures dédiées pourraient être interchangeables en cours d'année s'il y a lieu.</p> <p>Mme Geneviève Arvisais présente le budget de l'école pour l'année 2021-2022.</p> <p>Le budget 2021-2022 comme que présenté par la direction, Mme Geneviève Arvisais, est proposé par Monsieur Nathan Guernon et appuyé par Monsieur Guillaume Lauzier et adopté à l'unanimité. Ce budget confirme que les sommes des mesures dédiées ont bien été allouées et l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures a été présenté aux membres du conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> |

|                     |  |
|---------------------|--|
| <p>CE# 21-22-17</p> | <p><b>9. Mise en place des mesures dédiées</b></p> <p>Geneviève a présenté le détail des mesures dédiées en même temps que le budget de façon détaillée pour faire le lien avec ce dernier.</p> <p>Marie-Pier Couture propose l'adoption de la mise en place des mesures dédiées et Laurie Bush appuie.</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école Champlain confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke à notre établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement (voir tableau de la répartition des mesures). Le document intitulé « Résolution du conseil d'établissement sur les allocations des sommes pour les mesures dédiées aux établissements scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 » est signé.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>  |
|                     | <p><b>10. Planification des contenus à l'éducation à la sexualité</b></p> <p>Il s'agit de la dernière année du plan de 4 ans donc tous les contenus vont être vus. Le sujet d'agression sexuelle est couvert par Bulle et Baluchon.</p> <p>En 6<sup>e</sup> année, le contenu est souvent passé à travers la littérature pour aider à l'animation et à l'approfondissement.</p> <p>Un parent s'informe à savoir si le corps enseignant est appuyé dans les sujets plus délicats et s'ils sont satisfaits du soutien. Parfois certains professeurs se mettent ensemble, divisent le groupe par genre pour certains sujets, interchangent les groupes pour que l'enseignant se sente à l'aise de passer la matière à couvrir.</p> <p>La charge de préparation pour les professeurs est tout de même grande pour bien se préparer.</p> <p>On apprend que les cours à l'université pour les nouveaux enseignants seront modifiés pour intégrer les cours à la sexualité.</p> <p>Un parent demande si l'enseignant peut envoyer des informations plus précises sur la thématique présentée en classe et le matériel utilisé afin de faire un retour à la maison.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p> |
| <p>CE# 21-22-18</p> | <p><b>11. Sorties éducatives</b></p> <p>Deux nouvelles sorties sont ajoutées pour l'anglais intensif (date approximative), soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouvence 22 janvier 2022</li> <li>- Camp Levingston 6 juin 2022</li> </ul> <p>Marijo Tardif propose l'adoption des ajouts de sorties éducatives et Guillaume Lauzière appuie.</p>   |

**12. Ouverture du service de garde à la semaine de relâche**

Mme Jessica nous présente la lettre qu'elle compte envoyer aux parents du service de garde pour valider leurs besoins durant la relâche. Le questionnaire inclut les journées à cocher pour l'utilisation souhaitée.

La décision sera d'ouvrir toute la semaine ou pas du tout.

Donc on nous demande si on est à l'aise avec la formule. 17 élèves au minimum par jour sont nécessaires pour garder le service de garde ouvert.

Être informé

**13. Points d'informations :**

- **Comité de parents :** On a eu la visite du DG qui a expliqué les grandes lignes du CSSRS et répondu aux questions. Il y a eu aussi une présentation du plan triennal de répartition des élèves sur le territoire où on voyait que les quartiers #1 et #4 sont le plus en débordement. Présentement, la construction d'une école primaire dans le quartier #4 est presque approuvée. Les commentaires sur les règles d'admission étaient peu nombreux. Il y a juste notre école qui a émis des commentaires. Par contre, plusieurs parents étaient là pour la première fois donc ils n'étaient pas au courant des commentaires qui devaient être émis. Le président a donc laissé du temps aux parents pour soumettre plus de commentaires.
- **Fondation :** La livraison de café a été reçue ainsi que celle du thé. La fondation recherche des parents bénévoles pour assembler les paquets. Les livraisons aux élèves devraient être faites en début de semaine prochaine. La campagne de financement a très bien fonctionné.
- **Service de garde :** Aucun sujet additionnel, tout a été couvert déjà via le sondage de la semaine de relâche.
- **Enseignant :** Le comité des élèves a organisé des activités de Noël; journée pyjama pour tout l'école le 21 décembre – incluant les professeurs; concours de décoration de porte et panier de Noël; Le projet de chorale pour les 6<sup>e</sup> année a débuté cette semaine; Club d'échec serait envisagé, mais avec règles Covid plus difficile; Les professeurs vont organiser des activités par bulle-classe pour Noël; Comité culturel organise une rencontre-animation d'une autrice (Johanie Demers) dans tous les groupes sauf 6<sup>e</sup> année.
- **Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien :** s.o.
- **Direction :**
  - Suivi PALVI : Les sondages sont effectués donc l'équipe-école entame la phase 2 pour l'analyse des résultats qui permettront d'établir les cibles et les moyens à adopter pour l'élaboration du plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école Champlain.

|              |  |
|--------------|--|
|              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulle-classe de retour depuis la semaine dernière sur la cour d'école au lieu des zones cycles jusqu'à Noël; plusieurs récrés à l'intérieur à cause de la mauvaise température</li> </ul>   |
|              | <p><b>14. Courrier ou questions du public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technosciences : divers projets proposés aux enseignants par différents organismes pour des ateliers; des professeurs ont été interpellés (4-5 et 5-6) veulent participer à l'expo-science; conférencier</li> </ul>   |
|              | <p><b>15. Autres points</b></p> <p>Représentant de la communauté : Mme Pouliot nous informe qu'il y a 36 enfants qui vont à l'aide aux devoirs à la Petite École avec une équipe d'enseignants retraités et d'étudiants à l'université. Clientèle principalement immigrante;</p> <p>Yuan Lin, une enseignante de l'école qui fait la francisation et intervient auprès des élèves de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année, travaille aussi les groupes de la Petite école, donc elle connaît plusieurs des élèves de l'école qui s'y trouve.</p> <p>On prévoit faire une fête de Noël en bulle classe avec un souper et le Père Noël qui a été invité.</p> |
| CE# 21-22-19 | <p><b>16. Prochaine rencontre</b></p> <p>23 février 2022 par Teams</p> <p>Marie-Christine Gagnon propose la date de la prochaine rencontre et Josiane Dorion appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>  |
| CE# 21-22-22 | <p><b>17. Levée de l'assemblée</b></p> <p>Mme Marijo Tardif propose la levée de l'assemblée à 21h05 et Guillaume Lauzière appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>   |

**Durée maximale de la réunion : 2 h**

**Quorum selon la composition du CE 2019-2020 : 6 membres dont 3 parents**

\_\_\_\_\_  
Mme Marjo Tardif  
Parent, présidente  
Conseil d'établissement  
École Champlain

\_\_\_\_\_  
Mme Geneviève Arvais  
Directrice  
École Champlain